Proveho
Consulting Formation Coaching

Avant d'agir, entendre tout le monde.

Quand une équipe ne fonctionne plus, chacun a sa version. L'audit les recueille toutes, dirigeant compris, et en tire des constats sur lesquels la direction peut décider.

> **D'abord, un relevé de situation. 30 minutes, offert, sans engagement.**
>
> Dix minutes pour écouter, dix pour préciser, dix pour répondre : l'audit est-il la bonne suite, sur quel périmètre, à quel tarif. Un récapitulatif écrit sous 48 h. Par téléphone, en visio ou sur site.

TEMPS	CONTENU	DURÉE
Cadrage	Entretien avec le dirigeant : périmètre, attentes, calendrier.	1 h 30
Entretiens	Un entretien individuel et confidentiel avec chaque salarié.	45 min par personne
Observation	Présence sur site, dans le fonctionnement réel de l'entreprise.	Une demi-journée
Analyse	Croisement des entretiens et de l'observation.	Selon l'effectif
Restitution	Rapport écrit et restitution orale au dirigeant.	1 h 30
En option	Restitution collective aux équipes.	Sur demande

CE QUE L'AUDIT EXAMINE

- L'organisation du travail et la circulation de l'information
- La répartition des rôles et des responsabilités
- Les relations de travail et les points de tension
- La charge de travail et les facteurs de risques psychosociaux
- Les pratiques d'encadrement

CE QUE VOUS RECEVEZ

- Un rapport écrit des constats
- Une restitution orale, pour en discuter
- Les priorités d'action, par ordre d'urgence
- Un plan d'action proposé, avec son calendrier

LE CADRE

Impartialité

Je ne représente ni la direction ni les salariés. L'audit porte sur le fonctionnement de l'entreprise, pas sur la désignation d'un responsable.

Confidentialité

Les entretiens restent confidentiels. Le rapport présente des constats collectifs, jamais des propos attribués.

LE TARIF

EFFECTIF DE L'ENTREPRISE	TARIF DE L'AUDIT
Jusqu'à 10 salariés	**2 600 €**
De 11 à 20 salariés	**4 000 €**
Au-delà de 20 salariés	**Sur devis**

TVA non applicable, article 293 B du CGI. Restitution collective en option, sur devis.

Déduit intégralement si l'accompagnement est engagé.

Si l'accompagnement est signé dans les 30 jours qui suivent la restitution, le montant de l'audit est entièrement déduit. L'audit est alors offert.

Et après l'audit ?

L'accompagnement se construit à partir des constats : deux heures sur site chaque semaine, résolution des conflits, formation des équipes en sous-groupes. La partie formation peut être prise en charge par votre OPCO. L'audit, qui relève du diagnostic, n'entre pas dans ce financement.

Jessica Campo
Architecte en organisation du travail
Relevé de situation de 30 minutes offert

06 49 10 68 43
j.campo@proveho-business.fr
www.proveho-business.fr

PROVEHO, SASU au capital de 1 000 € · 15 rue du Frêne, 31150 Fenouillet · SIRET 934 656 869 000 13 · R.C.S. Toulouse · Code NAF 7022Z · Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 76311399431 auprès du préfet de région Occitanie — cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État · Certification Qualiopi n° 858311-1 délivrée par CERTIFOPAC au titre des actions de formation et des bilans de compétences · Référente handicap : Jessica Campo.